



SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA
SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 46.000.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 Ouagadougou 01
Téléphone : 30 61 00 (lignes groupées) Fax : 31 03 40 Télex : 5208 BF

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE)

Financement : Accord de Crédit IDA No : 4355 0-BUR

Objet : Appel d'offres international n° 3 (AOI3) pour la Réalisation de travaux d'extension de réseaux HTA/BTA à Kaya, Korsimoro, Boussouma, Kombissiri, Ziniaré, Koudougou, Réo, Tenkodogo, Garango, Pouytenga et Zorgho.

1. Le présent Avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Development Business le 2 octobre 2007
2. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché suivant : **Travaux d'extension de réseaux HTA/BTA à Kaya, Korsimoro, Boussouma, Kombissiri, Ziniaré, Koudougou, Réo, Tenkodogo, Garango, Pouytenga et Zorgho:**
 - **Lot 1 : Extension de réseaux HTA/BTA dans les villes de Boussouma, Kaya, Kombissiri, Korsimoro et Ziniaré (3 postes H61, 1.2 km de réseau HTA, 20.5 km de réseau BTA) ;**
 - **Lot 2 : Extension de réseaux HTA/BTA dans les villes de Koudougou et Réo (1 poste H61, 0.7 km de réseau HTA, 16 km de réseau BTA) ;**
 - **Lot 3 : Extension de réseaux HTA/BTA dans les villes de Garango, Pouytenga, Tenkodogo, et Zorgho (3 postes H61, 8.2 km de réseau HTA, 15.1 km de réseau BTA).**

Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois pour chaque lot.

3. Le *Directeur Général de la Société Nationale d'électricité du Burkina (SONABEL)* invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous plis scellé pour réaliser les travaux décrits ci-dessus.
4. L'appel d'offres se fera selon les procédures d'Appel d'offres international (AOI) définies dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, édition de mai 2004 révisée en octobre 2006. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions stipulées dans les Directives.

5. Les candidats intéressés et répondant aux critères de participation, peuvent s'ils le souhaitent obtenir tous renseignements complémentaires et examiner les documents d'appel d'offres auprès de la SONABEL à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Electricité du Burkina

(SONABEL)

55 avenue de la Nation,

01 BP 54 – Ouagadougou 01- Burkina Faso

Monsieur Salif L. KABORE, Directeur Général

Téléphone : +(226) 50 30 61 00

Télécopie : +(226) 50 31 03 40

E-mail : courrier@sonabel.bf

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en français peut être acheté par tout candidat intéressé à l'adresse ci-dessus et sur paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** à la SONABEL ou en une monnaie librement convertible. Le paiement sera effectué par chèque certifié ou en espèces.

Pour le paiement par virement, les opérations se feront sur le numéro du compte bancaire suivant : **C0023 01053 001000100180 47 XOF BICIBFBXXX IBAN BF23 C002 3010 5300 1000 1001 8047 BICIA-B.**

La preuve de l'ordre de virement des frais de dossier délivrée par la banque doit être faxée à la SONABEL au n° **00 226 50 31 03 40.**

Le dossier sera retiré à la SONABEL par le candidat. Il peut être remis par courrier rapide. Dans ce cas les frais d'expédition, de 50 000 F CFA soit l'équivalent de 76,22 €, sont à la charge du soumissionnaire et la SONABEL ne peut être responsable en cas de non réception.

7. Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de l'offre d'un montant, pour chaque lot, de cinq millions (5 000 000) F CFA ou d'un montant équivalent en une monnaie librement convertible et délivrée par une institution bancaire ou une société de cautionnement, d'un pays de l'IDA, ayant un correspondant au Burkina Faso, selon le modèle figurant dans le DAO.

Les offres devront être soumises à la SONABEL à l'adresse ci-dessus au plus tard le **12 janvier 2011** à 09 h 00 TU. Les plis seront ouverts, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent, le **12 janvier 2011** à partir de 09 h 00 TU. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Le Directeur Général,

Salif L. KABORE

Officier de l'Ordre National

